

**À L'OUEST, UN SOUFFLE NOUVEAU :  
MESSAGE D'ESPOIR POUR LES PERSONNES EN ATTENTE D'UNE TRANSPLANTATION**

Montréal, le 15 juin 2010. – À l'occasion de la première nord-américaine du film *À l'Ouest, un souffle nouveau*, Québec-Transplant en a profité pour rappeler à tous les Québécois que le succès des transplantations, à travers le parcours et les performances des personnes greffées, est une preuve très forte que le don d'organes est un don de vie. En outre, les bienfaits de la transplantation sont importants non seulement pour les receveurs et pour leur entourage mais aussi pour la société. Le film porte un message d'espoir aux personnes en attente d'une transplantation. Seulement au Québec, elles sont 1 238 et ce nombre ne cesse d'augmenter.

Le Québec doit faire encore mieux pour les personnes en attente : accroître le nombre de dons pour diminuer le temps d'attente pour la transplantation et, par conséquent, permettre au plus grand nombre d'entre elles de poursuivre leur vie. **« Nous déployons beaucoup d'efforts en ce sens et nous avons besoin que chaque citoyen indique s'il consent ou non à donner ses organes à son décès et qu'il parle de sa décision à ses proches. Nous considérons également que notre système de don et de transplantation doit être encore mieux soutenu pour nous permettre d'atteindre ces objectifs. »** a déclaré M. Louis Beaulieu, directeur général de Québec-Transplant.

En effet, à peine 1 % des décès survenant à l'hôpital annuellement donnent ouverture au don d'organes, c'est pourquoi chaque consentement compte et chaque donneur compte. Lorsque les volontés du défunt sont connues, la décision de procéder au don est facilitée pour les proches.

La sensibilisation auprès de la population, de l'école à l'entreprise et dans tous les milieux, doit s'accroître, afin que tous participent à ce geste de solidarité humaine. Québec-Transplant est responsable de la campagne « Signez don » qui incite le public à manifester sa position face au don d'organes advenant le décès.

Pour savoir comment signifier son consentement ou pour obtenir l'autocollant de consentement : [www.signezdon.ca](http://www.signezdon.ca). On peut également demander à son notaire d'inscrire notre volonté au Registre des consentements au don d'organes et de tissus : [www.cdnq.org](http://www.cdnq.org).

**À propos de Québec-Transplant**

Québec-Transplant est l'organisme officiel, mandaté par le ministre de la Santé et des Services sociaux, pour coordonner le don d'organes au Québec. Son mandat consiste à coordonner et faciliter les activités reliées à l'identification des donneurs potentiels, aux prélèvements et à l'attribution des organes afin de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services offerts aux personnes nécessitant une greffe d'organes. Québec-Transplant fait également la promotion du don d'organes et sensibilise le grand public et les professionnels de la santé à cette question. De plus, l'organisme agit comme facilitateur pour rassembler les acteurs du système de don et de transplantation au sein du réseau de la santé.

(Verso)

**Pour la première fois de son histoire, le Québec a atteint en 2009 une moyenne de 3,6 organes transplantés par donneur et plus de 430 personnes en ont bénéficié**

En 2009, la générosité des Québécois et des Québécoises a permis que **499 organes provenant de 138 donneurs après décès soient transplantés chez 431 personnes.**

Au 31 décembre 2009, 1 202 personnes étaient en attente d'une transplantation d'organe, une augmentation de 3,6 % par rapport à 2008. De ce nombre, les personnes en attente d'un rein composent plus de 75 % de celles inscrites sur la liste d'attente unique, gérée par Québec-Transplant, et leur nombre ne cesse d'augmenter, ce qui constitue un défi majeur pour notre société. Bien que ces personnes puissent bénéficier d'un rein provenant d'un donneur en décès neurologique, d'un donneur après un décès cardiocirculatoire ou d'un donneur vivant, l'offre demeure largement insuffisante.

Le don vivant représente aussi un espoir pour les personnes en attente d'une transplantation, puisqu'il s'agit d'un traitement de choix tant pour la santé de la personne que pour notre société. La coordination du don vivant ne fait pas partie du mandat actuel de Québec-Transplant.

[www.quebec-transplant.qc.ca/QuebecTransplant\\_fr/PDF/Communique\\_Presse\\_11\\_fevrier2010.pdf](http://www.quebec-transplant.qc.ca/QuebecTransplant_fr/PDF/Communique_Presse_11_fevrier2010.pdf)

**Greffes de poumon :**

En 2009, 32 personnes ont reçu une transplantation pulmonaire.

Au 31 mai 2010 : 90 personnes sont inscrites sur la liste d'attente pour une transplantation pulmonaire